

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 98 (2001)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** FVSA

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Inauguration du label « Miel du Pays de Vaud »

Samedi 28 avril dernier, par une belle journée de printemps, après une longue période froide et pluvieuse, dans les somptueux jardins de la Station cantonale d'agriculture et de viticulture de Marcelin-sur-Morges, la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture a officiellement inauguré son label « Miel du Pays de Vaud ».

Dès 9 h 30, une poignée de journalistes a suivi avec grand intérêt la conférence de presse et visité le magnifique rucher-école de la section de Morges. Toutefois, nous pouvons regretter que les instances les plus critiques aient brillé par leur absence.

A 11 h 30, le maître de cérémonie a ouvert la fête d'inauguration proprement dite en souhaitant la bienvenue aux représentants des autorités cantonales, communales, apicoles et de la Confrérie du Grand Apier de Suisse. Premier à monter en chaire, le président de la FVA espère que la marque « Miel du Pays de Vaud », déposée auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, soit une fenêtre grande ouverte pour le consommateur, auquel il est proposé un produit répondant à des exigences qualitatives et sanitaires élevées.



De gauche à droite, devant, le comité FVA: Jean-Michel Tenthorey, président; Jean-Louis Röthlisberger, vice-président; Bernard Cherpillod, secrétaire; Jean-Claude Rossier, responsable vulgarisation; Henri Geissbühler, caissier. Derrière, Conseil Confrérie du Grand Apier: Werner Stern, Jean-Paul Cochard, Marc Léchaire.

Ensuite, le représentant de la marque « Miel du Pays de Vaud » a vanté le succès que le nouveau label a rencontré lors de son introduction la saison dernière. Huitante-cinq apiculteurs ont souscrit pour son utilisation et ont acquis 20 000 pièces. Plus de 45 % des miels ont été analysés par des laboratoires reconnus et plus de 8 % des exploitations ont été visitées. Tous ces contrôles ont répondu d'une manière optimale aux exigences des règlements et de l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires. Accompagné par trois membres du Conseil de la Confrérie du Grand Apier, en tenue d'apparat, le grand commandeur a présenté sa corporation, marraine du label. Qu'est-ce qu'un apier ? C'est un nom que l'on ne trouve plus dans le *Larousse*. Un apier était un mur de pierres à niches, et dans chacune de ces niches se trouvait une ruche en paille, ainsi protégée des intempéries. Jean-Paul Cochard a également prôné le miel, ce plus beau trésor qui nous soit donné, produit de la nature, varié et imprévisible, né du mariage des abeilles et des fleurs. Le syndic de Morges, M. Eric Voruz, a présenté sa commune, comme la coutume le veut, la plus belle du canton. Le chef du Service de l'agriculture, M. Olivier Dunant, nous a apporté avec humour les vœux et le soutien du canton.

Applaudissements nourris et spontanés lorsque le Grand Apier a fait glisser solennellement la toile couleur cire d'abeilles couvrant un label géant, suspendu à une potence hexagonale fleurie avec art. Toutes les conditions étant réunies, il était temps de trinquer au nom de la marque « Miel du Pays de Vaud ». Chacun et chacune a pu apprécier à sa juste valeur les grands crus de la commune, offerts par la ville de Morges. Cette première partie de la manifestation a été agréablement animée par la fanfare « La Potue », de Dompierre.

La fête s'est poursuivie par un excellent repas, préparé et servi à 120 personnes par notre ami Jean-Claude Chanson, chef de cuisine, et son équipe. Au menu il y avait : buffet de salades, filet de truite sauce au vin blanc, pommes nature, jambon à l'os, gratin dauphinois, épinards en branches, buffet de fromages de Moudon, salade de fruits au marasquin et café. L'entrée était arrosée par un excellent vin blanc de Marcelin, offert par l'Etat de Vaud.

A la fin de ce majestueux et succulent repas, M. Charles-Louis Morel, directeur de l'Ecole de Marcelin, nous a présenté l'institution. Le président de la FVA a chaleureusement remercié l'équipe de cuisine et remis à J.-C. Chanson (président de la section de Morges), qui effectuait son dernier jour de travail avant une retraite méritée, une pendule montée sur un plateau en bois, magnifiquement gravée et peinte par M<sup>me</sup> et M. George, apiculteurs à Servion.

Dans la partie récréative, Tenthorey, dans un jour faste avec verve et son humour habituel, a officié comme commissaire-priseur pour miser les labels portant les numéros 1 à 10. Ont été également mis en vente des casquettes et des T-shirts verts, frappés de la marque « Miel du Pays de Vaud ».

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de cette belle fête, qui a été une véritable réussite. Nous osons espérer que chacun et chacune en gardera un souvenir lumineux.

Pour la promotion du label « Miel du Pays de Vaud », un certain nombre de casquettes et de T-shirts ont été imprimés et sont à disposition auprès de notre caissier, Henri Geissbühler, 1587 Montagny, tél. (026) 677 24 35. T-shirts M, L et XL Fr. 25.-; casquettes Fr. 8.-.

**Le secrétaire de la FVA: Bernard Cherpillod**

